



57-2017

## Séance du Bureau Syndical du 08/06/2017

### DELIBERATION N°57-2017 : PROGRAMME INNOVANCE – CONVENTION AVEC LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

L'an deux mille dix-sept, le huit juin à 14H30, les membres du Bureau Syndical du Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées Alpes Méditerranée (SICTIAM), créé par arrêté inter-préfectoral des 1er septembre 1989, 11 septembre 1989 et 2 octobre 1989, se sont réunis au SICTIAM, 2323 chemin Saint Bernard- Porte 15, bâtiment 3 - Vallauris sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Charles Ange GINESY, Président, et sous sa présidence.

#### Étaient présents Mesdames et Messieurs les membres du bureau syndical:

- M. Charles-Ange GINESY - Président,
- M. Jean-Claude RUSSO - 1<sup>er</sup> Vice-Président
- M. Hervé ROMANO - 3<sup>ème</sup> Vice-Président,
- M. Jean Luc RICHARD - 4<sup>ème</sup> Vice-Président,
- M. Roland LARBRE - 5<sup>ème</sup> Vice-Président,
- M. Jean Paul ZANIN - 6<sup>ème</sup> Vice-Président,
- M. François BESSET - délégué titulaire de la commune de Saint Martin du Var,
- M. Jean Louis MEUNIER - délégué titulaire de la commune de Tourrettes sur Loup,
- Mme Denise LEIBOFF - déléguée titulaire de la commune de Lieuche,
- M. Claude ASTORE - délégué titulaire de la commune de La Seyne sur Mer (83),
- M. Jean Paul LEONI - délégué titulaire de la commune de Bairols,
- M. Raoul VERANY - délégué titulaire de la commune de Thierry.

#### Étaient absents :

- M. Antoine VERAN- 7<sup>ème</sup> Vice-Président,
- M. Jean Marc DELIA - 8<sup>ème</sup> Vice-Président,
- Mme Christine PREMOSELLI - 9<sup>ème</sup> Vice-Président,
- Mme Gisèle STIVANIN - déléguée titulaire de la commune de Néoules (83).

#### Assistaient en outre à la séance :

M. Francis KUHN - Directeur Général du SICTIAM  
Mme HOUZET Sophie – Directrice Générale Adjointe du SICTIAM

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint.

M. Jean Paul ZANIN, délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française a été nommé secrétaire de séance.



Monsieur le Président rappelle que le SICTIAM a adhéré au consortium INNOVANCE afin de bénéficier des aides de l'Etat pour la mise en œuvre du plateau technique de Ste Tulle et le financement des formations aux métiers de la fibre optique.

La convention proposée permet de concrétiser les aides financières escomptées, sur la base suivante :

Cofinancements	Montant	Taux
PIA	164 404,03 €	37,50%
Région PACA	250 000,00 €	57,02%
Sictiam	24 006,71 €	5,48%
TOTAL	438 410,74 €	100,00%

Dans le cadre du programme INNOVANCE, le SICTIAM est en train de réaliser les investissements nécessaires à la réalisation d'un plateau technique pour permettre l'organisation des formations aux métiers de la fibre optique dans les locaux de l'Eco-Campus réalisé par la DLVA (communauté d'agglomération DURANCE-LUBERON-VERDON AGGLOMÉRATION).

A cet effet, il est nécessaire de concrétiser une convention de financement entre le SICTIAM et la Caisse des Dépôts et Consignations, dont le projet est joint en annexe

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention de financement entre le SICTIAM et la Caisse des Dépôts et Consignations
- **Donne** délégation de signature au Président ou à son représentant à cet effet.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Charles-Ange GINESY

Séance du Bureau Syndical du 08/06/2017

Nombre de membres afférents au B.S. : 16  
Nombre de membres en exercice : 16  
Nombre de membres ayant pris part au vote : 12

Date de la convocation : 29/05/2017  
Date d'affichage : 20/07/2017